

**RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'IMPACT****1 Présentation des porteurs du projet :**

Le GAEC GEAY est composé de 5 associés :  
M. FOLLEAU Nicolas, cogérant  
M. FOLLEAU Vincent, cogérant  
M. JAUNET Bruno, cogérant,  
Mme JAUNET Marie-France, associée non gérante  
M. JAUNET Joël, conjoint d'exploitante  
Mme GUILLET Madeleine, associée non gérante

Chacun d'entre nous possède une longue expérience de la production laitière et du suivi des cultures.  
Nous travaillons sur trois sites d'exploitation :

- "Le Chaudry Geay"
- "Le Chaudry Joyau"
- "Chancelé"

sur la commune de VIEILLEVIGNE.

**2 Situation actuelle**

Nous sommes 5 associés qui avons décidé de nous regrouper au sein d'un GAEC (Groupement Agricole d'Exploitations en Commun) le GAEC GEAY.

Nous étions membres jusqu'à Juin 2010 de 3 exploitations différentes :

- le GAEC DU GEAY, créé en 1989 avec Nicolas FOLLEAU et ses parents, puis Vincent en 2004.  
L'exploitation regroupait 152 hectares et détenait un quota de 498 000 litres de lait. Elle produit par ailleurs des poulets labels rouge élevés dans deux bâtiments équipés de parcours en plein-air.
- le GAEC CHAUDRY JOYAU avec pour associés, Bruno JAUNET et ses parents, exploitait une surface de 40 hectares avec un quota de 385 000 litres de lait.
- l'EARL GUILLET, Madeleine et Alain, ce dernier en retraite depuis septembre 2009, exploitait une surface de 77 hectares avec un quota de 250 000 litres de lait .

Plusieurs raisons nous ont poussé à envisager un regroupement :

- le départ en retraite d'Alain GUILLET, celui de Joël JAUNET prévu à courte échéance
- la mise aux normes obligatoires de nos sites respectifs
- le besoin de mettre en commun notre main d'œuvre pour assurer l'avenir de notre outil de travail.

Actuellement les animaux sont répartis sur les trois sites de la manière suivante

**"Le Chaudry Geay" :**

➤ Les installations existantes permettent jusqu'à aujourd'hui de loger environ 100 vaches laitières et 40 génisses. Nous disposons d'un récépissé de déclaration au titre des Installations Classées pour 77 vaches laitières et 77 génisses du 23 avril 2001.

Les vaches sont élevées en logettes, les déjections sont stockées en fosses sous caillebotis. Sur ce site sont élevés également les veaux d'élevage en nurserie de 0 à 3 mois. Le fumier des génisses est stocké dans une fumière non couverte qui est reliée à la fosse sous caillebotis, qui permet également le stockage des eaux de lavage de la salle de traite.

Ce site a été mis aux normes lors de la construction de la stabulation des vaches.

**"Le Chaudry Joyau :**

- Dans les stabulations présentes sur ce site nous logeons 50 vaches laitières et 40 génisses de renouvellement .  
avec des installations de traite obsolètes  
La mise aux normes n'est pas réalisée.

**"Chancelé" :**

- Sur ce site, 35 vaches et la suite sont présentes . La mise aux normes n'a pu être effectuée à ce jour.

**3 Présentation du projet**

Notre projet consiste en la mise en commun de notre main d'oeuvre et de nos outils de production.

Pour concrétiser ce projet, nous envisageons d'agrandir la stabulation des vaches laitières du CHAUDRY GEAY pour pouvoir loger l'ensemble des vaches et les génisses âgées de 12 à 30 mois.  
L'effectif présent sera alors de 199 vaches et 150 génisses de renouvellement.

De ce fait , il n'y aura plus d'animaux sur les 2 autres sites.

La surface totale que nous exploiterons sera de 263 hectares .

**4 Les motivations du projet**

- Les raisons du projet et le choix du site

Nos motivations sont à la fois d'ordre économique et technique:

Compte tenu des obligations de mise aux normes des sites d'élevages qui engendreraient des investissements importants, il nous est apparu plus intéressant économiquement d'envisager des travaux d'agrandissement de la stabulation existante du CHAUDRY GEAY, site qui dispose doré et déjà d'équipements de traite adaptées à la gestion d'un troupeau important et d'installations de gestion et de stockage des effluents répondant aux normes environnementales.

Par ailleurs, cette nouvelle organisation doit nous permettre :

- d'améliorer nos conditions de travail (réduction des tâches pénibles au profit d'un meilleur suivi du troupeau et des cultures)
- d'assurer confort et bien-être aux animaux,
- d'être plus efficaces techniquement,
- d'assurer la rentabilité économique de l'exploitation par la rationalisation des moyens de production

**5 Les impacts du projet****Urbanisme et insertion paysagère**

La construction dans le prolongement de la stabulation existante, l'utilisation de matériaux identiques font que les travaux d'agrandissement n'augmenteront que très faiblement l'impact des constructions sur le paysage environnant.

### **Nuisances pour le voisinage (bruits, vibrations, odeurs)**

Sur le site il existe des haies d'arbres qui limitent l'impact visuel et sonore de l'élevage.

Les bruits sont essentiellement dus à l'utilisation du matériel, tracteurs pour l'alimentation des animaux, le nettoyage des installations, les camions de livraison et de collecte du lait.

Le trafic existant n'augmentera pas du fait du projet.

L'attention que nous apportons au bien-être de nos animaux, tant au niveau des manipulations, de l'entretien, du nettoyage des bâtiments, de l'alimentation contribue à maintenir un troupeau calme et peu bruyant.

Les odeurs existantes ne seront pas augmentées par rapport à la situation actuelle, le stockage des effluents en fosse sous caillebotis permet de limiter fortement les émissions d'odeurs.

### **Sanitaire**

Le regroupement des animaux sur un même site nous permettra d'en assurer un meilleur suivi, de mieux surveiller leur état de santé, et d'intervenir plus facilement en cas de problèmes.

Notre projet n'augmentera donc pas les risques sanitaires pour notre troupeau ni pour ceux des exploitations voisines situées à plus de 500 mètres du site.

### **L'environnement**

#### *- L'eau*

Les parcelles de notre exploitation sont situées en totalité en zone vulnérable dans le département de la Loire Atlantique.

Certaines sont concernées par une zone humide.

Le parcellaire est situé dans le bassin versant du Lac de Grand lieu et plus particulièrement du sous-bassin versant de l'Ognon.

Les principaux cours d'eau qui traversent notre parcellaire sont l'Ognon et ses affluents.

#### *- la faune et la flore*

Nos terres d'épandage ne sont concernées par aucune zone protégée classée Zone Naturelle d'Importance Faunistique et Floristique (ZNIEFF).

## **6 La gestion de l'épandage**

Notre élevage produit du fumier et du lisier qui sont stockés en fumière et en fosse sous les caillebotis de la stabulation des vaches laitières et des génisses, avant d'être épandus, afin d'apporter une fertilisation adaptée au bon moment sur les cultures.

Notre surface est suffisante pour épandre la totalité des effluents. De plus la bonne utilisation des fumiers et lisiers, nous permet de réduire l'utilisation d'engrais minéral de synthèse.

Les surfaces non aptes à recevoir du fumier ou du lisier ont été exclues du plan d'épandage (pente, proximité d'habitation, de cours d'eau, de puits...)

Pour l'épandage du lisier, nous faisons appel à la CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) qui dispose de matériel de précision, pour épandre au plus près des cultures, ce qui permet de diminuer au maximum les nuisances olfactives.

Nos parcelles d'épandage les plus éloignées sont situées à environ 6,5 km du siège de l'exploitation. Toutefois les 70 % de notre parcellaire sont situés dans un rayon de 2 km autour du site.

L'ensemble des déjections sera épandu sur le parcellaire du GAEC, dont la surface agricole utile (SAU) est de **263,07 ha** et la surface potentiellement épandable (SPE) de **224,71 ha** à 50 mètres et de **214,12 ha** à 100 mètres des tiers.

Les communes concernées par le plan d'épandage sont :

COMMUNES	Surface totale (SAU)	Surface épandable (SPE) à 50m	Surface épandable (SPE) à 100 m
<b>VIEILLEVIGNE</b>	255,16 ha	216,80 ha	206,21 ha
<b>REMOUILLE</b>	7,91 ha	7,91 ha	7,91 ha
<b>TOTAL</b>	263,07 ha	224,71 ha	214,12 ha

Le graphique suivant précise la répartition du parcellaire en fonction des communes concernées par le plan d'épandage

### Communes concernées par le plan d'épandage



## 7 L'engagement des producteurs

Toutes les mesures seront prises pour limiter au maximum les impacts sur l'environnement. Nous nous engageons à respecter l'ensemble des aspects réglementaires, comme nous le faisons déjà, et à mettre en œuvre des pratiques permettant de limiter d'éventuelles nuisances.

## RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE DES DANGERS

Cet élevage laitier, orienté vers la production de lait destiné à la consommation humaine est intégré dans un schéma de production mis en place par la LAITERIE GLAC du groupe USVAL

Il s'agira d'un élevage laitier comprenant :

### ♦ 199 VACHES LAITIÈRES

Cette activité comportera naturellement un certain nombre de risques pour l'environnement de l'exploitation agricole. Ces risques sont de plusieurs types et directement liés à l'activité normale de l'exploitation:

- ✓ des risques internes liés à l'élevage
- ✓ des risques externes

Il n'est cependant pas possible de faire un inventaire exhaustif de ces risques et des moyens préventifs à mettre en place.

Dans ce cadre, cette étude permettra :

- Le diagnostic des dangers potentiels les plus courants
- L'analyse de ces risques et la mise en place de moyens préventifs à mettre en œuvre.

Cette étude n'a pas pour objectif d'enrayer la totalité des dangers pouvant être générés par l'activité de l'exploitation mais a une vocation informative dont l'objectif est de réduire le risque d'incidents en connaissant les dangers liés à l'élevage.

Cette étude vise donc à spécifier :

- les conséquences potentielles d'un accident (incendie, fuite de fosse, ...) sur l'environnement,
- les mesures de prévention et de protection mises en œuvre par l'éleveur pour limiter la probabilité de survenance et les effets d'un sinistre,

La prévention est l'ensemble des moyens mis en place pour limiter la probabilité d'apparition des risques,  
La protection est l'ensemble des moyens mis en place pour limiter les conséquences de l'accident.

Les mesures préventives seront développées au sein de cette étude, de plus certains documents joints à l'étude d'impact telles que la fiche de sécurité et la notice d'hygiène et de sécurité donnent une approche globale de la gestion du risque sur le site d'exploitation.